

Faculté des arts et des sciences
Département de sciences biologiques

Sigle du cours et section	BIO1803A	Trimestre A2021
Titre du cours	Écologie et Environnement	
Crédits	3	
Horaire	Théorie : oui Date : Mercredi de 18h à 21h, du 1 ^{er} septembre au 15 décembre 2021 Salle : A-3521.1 MIL Sciences pavillon A	

Professeur	Rémy D. Tadonléké, Ph.D
Local	B-1251, MIL Sciences Pavillon B
Courriel	rc.tadonleke.dzatchou@umontreal.ca
Téléphone	

ÉVALUATION				
Examens	Pondération	Date	Durée	Salle
Intra	50%	13 octobre 2021	2h45	A-3521.1 MIL Sciences pavillon A
Final	50%	15 décembre 2021	2h45	A-3521.1 MIL Sciences pavillon A

***Politique sur la durée des examens :

Un temps de battement de 15 minutes est nécessaire entre examens.

Les examens comportent uniquement des questions à choix multiples. Aucun document n'est permis pendant les examens. En cas d'absence justifiée à l'examen INTRA, un examen de rattrapage pourrait être programmé si les disponibilités et les contraintes de temps le permettent. Dans le cas où un rattrapage n'est possible l'examen final comptera pour 100% pour l'étudiant concerné. En cas d'absence de l'étudiant à l'examen FINAL, un examen de rattrapage sera programmé.

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant(e) peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant(e) doit obtenir l'appui de la majorité des étudiant(e)s de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

DESCRIPTION ET BUT DU COURS

Description du cours : organisation générale de la biosphère, dynamique de l'environnement physique, histoire de la biosphère, populations et communautés, les grands types d'écosystèmes, l'homme dans la biosphère.

But du cours : permettre à l'étudiant d'avoir une connaissance et une vision générales en écologie et en environnement, et notamment sur l'organisation de la biosphère, le fonctionnement des écosystèmes, les problèmes majeurs auxquels ils sont confrontés et quelques approches de gestion et de protection mises en place

OBJECTIFS GÉNÉRAUX D'APPRENTISSAGE

À la fin du cours, l'étudiant devrait posséder les connaissances sur :

- l'organisation de la biosphère et le déroulement des cycles biogéochimiques ;
- les processus écologiques et des facteurs qui les influencent ;
- la structure et du fonctionnement des populations, des communautés et des principaux types d'écosystèmes ;
- des principaux problèmes environnementaux qui menacent ces écosystèmes ;
- la contribution de l'écologie à la compréhension de ces problèmes et à gestion durable des écosystèmes.

SYLLABUS GÉNÉRAL

- 01 septembre.** Séance 1 - Introduction, définitions, dynamique de l'environnement physique (chap. 1 et 2).
- 08 septembre.** Séance 2 - Populations (Smith & Smith chap. 8 et 11; Barbault 2008 p. 66-71 et 89-93).
- 15 septembre.** Séance 3 - Communautés (chap. 13-14-15-16-17-18-19).
- 22 septembre.** Séance 4 - Structure et fonctionnement des Écosystèmes (chap. 21-22-23) - cycles biogéochimiques
- 29 septembre.** Séance 5 - Écosystèmes « sols » et processus de décomposition (§ 4.3 à 4.10, 22.1, 22.2).
- 06 octobre.** Séance 6 - Biogéographie et biodiversité (p. 467-468; § 27.3 à 27.6).
- 13 octobre. Examen INTRA**
- 20 octobre :** Semaine d'activités libres (pas de cours)
- 27 octobre.** Séance 7 – Les biomes (§ 24.1): tundra (§ 24.9), forêts et savanes (§ 24.2, 24.3, 24.6, 24.7, 24.8); écosystèmes terrestres ouverts (sans tundra) (§ 24.4, 24.5).
- 03 novembre.** Séance 8 – Les biomes – Suite : écosystèmes aquatiques. Eaux douces (§ 25.1 à 25.8) et salées (§ 25.9 à 25.13). Zones humides (§ 25.6 à 25.8)].
- 10 novembre.** Séance 9 - Les trois révolutions technologiques de l'humanité. La pollution et ses effets sur les cycles biogéochimiques.
- 17 novembre.** Séance 10 - Changements climatiques (chap. 30; Barbault 2008 chap. 18-19).
- 24 novembre.** Séance 11 - La Biosphère, source de nourriture (Barbault 2008, chap. 20).
- 01 décembre** Séance 12 - Gérer la Biosphère
- 08 décembre.** Pas de cours
- 15 décembre. Examen FINAL**

Note : Sans indication, les numéros de chapitres et de sections sont ceux de Smith & Smith (2012).

RÉFÉRENCES ET DOCUMENTATION

- Power Point du cours ([essentiels à la compréhension de la matière](#))
- Smith R.L & Smith T.M. 2012. Elements of Ecology. 8e édition, Benjamin Cumming, Toronto ([Recommandé](#))
- Barbault Robert. 2008. Écologie générale, Dunod, Paris, 6e édition ([Recommandé](#))
(voir Librairie de l'Université de Montréal, au pavillon Roger Gaudry pour ces deux livres)
- Autres documents (exemples articles, commentaires, etc... touchant certains des sujets traités pourraient être fournis)

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Services des bibliothèques UdeM	https://bib.umontreal.ca
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études

Que vous soyez étudiant(e) régulier(ère), étudiant(e) libre ou étudiant(e) visiteur(se), connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Politique-cadre sur l'intégration des étudiant(e)s en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiant(e)s en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque école ou faculté.

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un(e) étudiant(e) du cours.

Site Intégrité <https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

Les règlements expliqués <https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>